

Questions orales
LE LOGEMENT

LA DEMANDE D'HYPOTHÈQUE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE TREFANN COURT

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Étant donné que, le 28 mai dernier, la SCHL a approuvé en principe une demande d'hypothèque de la société Trefann Homes pour la construction de 17 maisons dans la première étape du projet de réaménagement urbain de Trefann Court et qu'il est urgent qu'on entreprenne immédiatement la réalisation du projet afin d'éviter la hausse des frais de construction, la SCHL a-t-elle accordé son approbation finale à la demande et sinon, pourquoi ce long retard?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Je suppose que la question est basée sur des articles de journaux que j'ai, moi aussi, lus ce matin. Il semble que la difficulté soit qu'une seule offre ait été présentée pour la construction de cet ensemble, ce qui a rendu difficile l'évaluation des frais et, par conséquent, des loyers qui en seront fonction. J'ai toutefois demandé à la SCHL d'approuver cette demande immédiatement car, tout comme le député, je crois que cet aménagement devrait être entrepris le plus tôt possible.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PUBLICATION DE LA POSITION DU GOUVERNEMENT À LA PROCHAINE CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER—LES CONSULTATIONS AVEC LES PROVINCES

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Le 17 septembre, l'honorable ministre informait la Chambre qu'il publierait un document exposant la position que le gouvernement adoptera à la prochaine conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Le ministre peut-il dire si les consultations avec les provinces sont terminées, et s'il se propose de déposer son Livre blanc à la Chambre prochainement?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à une question semblable la semaine dernière. Je suis maintenant en mesure de dire que le document en est à sa phase finale de rédaction et qu'il sera déposé d'ici quelques jours.

LE DÉSACCORD INTERMINISTÉRIEL AU SUJET DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): J'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Jeudi dernier à Terre-Neuve, le ministre de l'Environnement a présenté aux fins de discussion un

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

document dans lequel il exposait la position que prendrait le Canada à la prochaine Conférence sur le droit de la mer. A la suite de la réunion, des articles dans les journaux ont fait état de désaccord entre le ministre et son collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, disant que ce dernier n'approuvait pas les recommandations du ministre de l'Environnement. Le ministre voudra-t-il maintenant assurer à la Chambre que ce n'est pas le cas et qu'il approuve la position que préconise le ministre de l'Environnement et ministre des Pêches en ce qui concerne la position que prendra le Canada à cette conférence?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je n'ai jamais entendu parler d'un tel désaccord. Le document que je vais déposer représente le travail conjoint des deux ministères et des deux ministres.

M. Carter: J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Pêches. Peut-il maintenant dire à la Chambre si la délégation canadienne à cette conférence pourra présenter un plan de rechange si les recommandations du Canada ne sont pas acceptées par les autres pays?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Si le député parle d'un plan de retraite, la réponse est non.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PÉTROLE DES SABLES BITUMINEUX—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À LA PROPOSITION FISCALE DE SYNCRUDE

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle concerne ses réponses d'hier dans lesquelles il mentionnait son entretien avec les ministres de l'Alberta au sujet de la proposition visant les sables bitumineux. Le ministre est-il d'accord que le plan de la Syncrude est celui qui revêt le plus d'importance pour le Canada et qu'il doit être appliqué à tout prix? Si oui, que recommandera-t-il à son collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, pour modifier les dispositions actuelles de l'impôt à l'égard de la Syncrude étant donné que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré que ces dispositions ne seraient pas modifiées?

L'hon. John Turner (ministre des Finances): Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et moi-même sommes d'accord sur la façon d'envisager ces négociations. Nous pensons tous deux que le plan de la Syncrude est très important pour l'avenir du Canada. Nous sommes en train d'examiner les accords entre les sociétés qui composent ce consortium et la province de l'Alberta pour voir s'ils peuvent s'inscrire dans les directives annoncées par le gouvernement fédéral à l'égard de la politique fiscale s'appliquant aux ressources du Canada.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Le ministre a-t-il dit que le plan doit être appliqué à tous prix?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je n'ai pas ajouté ces trois derniers mots, monsieur l'Orateur.